

**Aux rédactions
des médias**

Berne, le 15 juin 2015

**Conférence de presse annuelle du Conseil suisse
de la presse du 23 juin 2015**

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de la presse a le plaisir de vous convier à sa conférence de presse annuelle:

**Mardi, 23 juin 2015, 11 h, à Zurich
(Volkshaus, Stauffacherstrasse 60)**

Programme:

1. Les points principaux de l'activité du Conseil suisse de la presse en 2014

Dominique von Burg, président du Conseil suisse de la presse

2. Le Conseil de la presse met en garde contre une justice secrète. La prise de position du Conseil suisse de la presse relative aux «Limitations du travail des chroniqueurs judiciaires»

Max Trossmann, vice-président du Conseil suisse de la presse

Pour des raisons pratiques nous vous serions reconnaissants de nous indiquer si vous avez l'intention de participer à la conférence de presse d'ici vendredi 19 juin 2015 (info@presserat.ch).

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Secrétariat de direction du
Conseil suisse de la presse**

Ursina Wey